

EN RÉSUMÉ

CATÉGORIE DE L' ACTION DE FORMATION ?

- L'action répond à l'arrêté du 17 décembre 2018, portant création de la certification relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur.
- Certificateur : Ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion

PRÉ-REQUIS, PUBLIC CONCERNÉ

- Type de public : professionnels cherchant à développer ou étayer leurs compétences inhérentes à l'exercice de la fonction tutorale
- Effectif : 12 personnes maximum
- Cette formation nécessite des prérequis :
 - Exercer une activité professionnelle
 - Être impliqué/concerné par l'exercice de la fonction tutorale /ou de l'accompagnement des alternants et/ou des nouveaux salariés
 - Avoir suivi, de préférence, une formation de sensibilisation à la fonction tutorale.

MODALITÉS ET DÉLAI D'INSCRIPTION

- Pré-inscription : s'adresser à Didier FORGERIT au 06.37.01.55.46 ou didier.forgerit@mfr.asso.fr
- Suite à votre pré-inscription, établissement du devis pour effectuer la demande de prise en charge préalable auprès de l'OPCO et prise de contact par le responsable de la formation sous 15 jours.
- Validation de l'inscription à réception de l'accord de prise en charge de l'OPCO ou du devis signé
- Clôture des inscriptions : Janvier 2024
- Confirmation le 15 janvier du maintien de cette formation en fonction du nombre d'inscrits et envoi de la convention de formation à signer et à retourner avant le début de la formation.

MODALITÉS FINANCIÈRES⁽¹⁾

- Entreprises ou organismes relevant du secteur privé :
 - Coût pédagogique de 15,71€ par heure de formation, soit 1 100€ pour les 70 heures.
 - Coût de restauration : forfait formule déjeuner de 12,50€ par repas.
 - Contacter votre OPCO pour connaître les conditions de prise en charge.
- Organismes relevant du secteur public, nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Marie-Laure LARGEAUD, la faisabilité selon le handicap



MFR PLUS CERTIFICATION MAÎTRE APP TUTEUR

SITE DE FORMATION

CFP MFR LA FERRIERE
12 Le Plessis Bergeret
85280 LA FERRIERE

Renseignements et inscriptions :
Didier FORGERIT
Téléphone: 06 37 01 55 46 ou 02 51 98 41 44
Courriel: didier.forgerit@mfr.asso.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- De 10 jours non consécutifs de 7 heures, soit 70 heures de formation, organisés au rythme d'une journée toutes les 2 semaines sur 6 mois, de janvier à juin inclus.
- Horaires : 9h00 – 12h30 et 13h30-17h00
- Lieu : MFR-CFP LA FERRIÈRE
12 Le Plessis Bergeret
85280 LA FERRIÈRE

10 DATES EN 2024 :

- Jeudi 25 janvier
- Jeudi 8 et 22 février
- Jeudi 14 et 28 mars
- Jeudi 11 avril
- Jeudi 2 et 23 mai
- Jeudi 6 et 20 juin

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les dimensions de la fonction tutorale dans une dynamique de formation en alternance.
- Assurer les missions de tuteur professionnel ou maître d'apprentissage
- Acquérir les compétences relatives à la mise en œuvre des activités relevant des fonctions de tuteur professionnel :
 - Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant.
 - Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle.
 - Participer à la transmission des savoir faire et à l'évaluation des apprentissages
 - Réussir l'accueil et l'accompagnement tout au long du contrat
 - Préparer à la certification relative aux compétences de maîtres d'apprentissage/tuteurs et obtenir sa validation (Code Répertoire Spécifique : RS5515)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

CONTENUS DE LA FORMATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Intervenants : formateurs MFR et intervenants justifiant d'expériences et d'expertises sur la fonction tutorale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théoriques, méthodologiques et techniques
- Diffusion de supports
- Création d'outillages, supports à la conduite de la fonction tutorale
- Analyses de situations
- Echanges entre pairs autour d'expériences
- Accompagnement, écoute et conseils

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- En présentiel, matériel à disposition : ordinateurs, vidéoprojecteur, connexion internet, supports papiers...
- En distanciel : supports mis à disposition, accompagnement en visio,

SUIVI ET ÉVALUATION :

- Émargement par les tuteurs et les intervenants.
- Positionnement en début et en fin de formation.
- Accompagnement à la certification.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de fin de formation